

Descriptif de module

Domaine : Economie & Services
Filière : Economie d'entreprise,
Option : Management territorial
Orientation : Management durable

1. Intitulé de module Créagir, 2023-2024

réinventer la ville de demain (projet inter école collaboratif et durable)

<https://www.hesge.ch/geneve/creagir-inventer-ville-demain>

Code : 5op210

Type de formation :

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres :

Niveau :

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres :

Caractéristique :

Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art.25, du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO

Type :

- Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres :

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autres :

2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement :

- Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres :

3. Prérequis

- Avoir validé les semestres 1 - 2
 Avoir suivi les semestres 3 et 4 pour les étudiant-e-s EES et 5 et 6 pour les étudiant-e-s EEW
 Pas de prérequis
 Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Des groupes sont constitués d'étudiants de différentes disciplines, comme par exemple : travail social, la gestion de la nature, l'architecture, l'architecture du paysage, la gestion, l'architecture d'intérieur, arts visuels, santé, etc.... Ces disciplines appartiennent au réseau des écoles HES Genève (HEG, HEPIA, HEAD, HETS, HEdS, HEM).

Ces équipes multidisciplinaires abordent des enjeux actuels du développement de la ville dans une démarche créative et prospective, soutenue et guidée par l'ensemble des professeurs. Les sujets et problématiques sont élaborés en lien direct avec des enjeux concrets dont font face les collectivités publiques de la région du Grand Genève.

Les propositions présentent à la fois une vision de développement, ainsi que des propositions concrètes d'activation du processus. Chaque équipe présente un dossier relevant leur concept ainsi que plusieurs facettes (interdisciplinarité) d'un projet répondant à des critères de durabilité.

Il s'agit de développer :

1. des projets innovants, créatifs et concrets ;
2. des projets qui transforment les pratiques de la ville ;
3. des projets qui favorisent l'engagement des populations ;
4. des projets qui tendent vers une ville écologique.

Objectifs d'apprentissage :

1. Explorer et expérimenter l'interdisciplinarité
2. Apprendre à travailler en équipe interdisciplinaire
3. Acquérir des compétences pratiques pour la vie professionnelle
4. Développer son réseau interprofessionnel
5. Réaliser un projet concret qui réponde aux enjeux du développement actuel de la ville
6. Présenter un dossier répondant à des critères de durabilité devant un jury de professionnels

Compétences visées

A l'issue de ce cours, l'étudiant-e est capable de :

1. Appréhender les enjeux d'un développement durable de la ville
2. Participer à la création d'une vision commune
3. Communiquer les informations utiles avec les différents partenaires
4. Ouvrir son champ disciplinaire et le mettre en relation avec d'autres
5. Défendre ce projet devant des experts

5. Contenu et formes d'enseignement

L'atelier se déroule en 4 temps de collaboration. Ces temps de collaborations permettent aux étudiants de se réunir pour travailler de façon collaborative sur plusieurs jours. Ceci incite un processus créatif.

Temps 1. Premier contact

Quand ? Fin d'après-midi, début juin (date à confirmer) : Premier contact entre les personnes, les disciplines, les acteurs, présentation de la problématique.

Temps 2 : workshop "fondements du projet"

Quand ? Semaine 37 - 5 jours (généralement la semaine précédant la rentrée): Etablir au sein du groupe les fondements du projet à développer (présentation du projet, de la problématique, formation des équipes inter-HES, travail processus transdisciplinaire).

Temps 3 : workshop "co-développement du projet"

Quand ? Semaines 42 à 46 (date à confirmer) – 2 x 0.5 jour : 2 rendus/séances intermédiaires présentant l'avancée des travaux, la consolidation et le développement des stratégies durables.

Temps 4 : finalisation

Quand ? Semaine 4 (à confirmer): Communication du projet

Entre ces ateliers de travail les groupes poursuivent leur projet et sollicitent leurs professeur-e-s disciplinaires et transdisciplinaires à la demande. Les horaires sont aménagés en fonction des disponibilités de chacun-e.

L'enseignement est délivré sous forme d'apports théoriques sur :

- les enjeux des projets transdisciplinaires et l'introduction aux enjeux d'une ville écologique ;
- la présentation de différents outils ou formules de collaborations ;
- la gestion de projet interdisciplinaire, théorie et exercices pratiques ciblés sur les projets ;

et d'ateliers pratiques :

- Travail en groupe ;
- Échange avec le responsable de projet et les tuteurs/superviseurs ;
- Présentation intermédiaire des projets, échanges entre les groupes, critique et calibrage des projets ;
- Présentation finale des projets, évaluation.

Exigences de fréquentation

Présence obligatoire aux temps de collaborations et aux séances de travail en groupes fixées avec les tuteurs. Toute absence doit être justifiée.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une grille critériée distribuée à l'ouverture du module comprenant notamment une dimension relative au rapport écrit avec soutenance orale, et plusieurs dimensions relatives au processus de création de projet. La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante. Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

7. Modalités de remédiation

- Remédiation obligatoire si le résultat du module est compris entre 3,5 et 3,9 / 6.
- Pas de remédiation
- Autres modalités :

Autres modalités de remédiation

Si le travail est insuffisant, un complément écrit portant sur les lacunes sera demandé. La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note 4 en cas de réussite. En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant-e-s peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

8. Bibliographie

-